

# Vivre ensemble à Rieulay

N° 499  
Mai - Juin 2023



Version numérique



# Sommaire

Le mot du Maire ..... 3

Permanence de vos Élus .... 4

Informations communales .. 5

Urbanisme .....21

Culture ..... 25

La jeunesse à Rieulay ..... 31

Les séniors ..... 35

Les associations ..... 37

Les cultes ..... 41

Les commerçants ..... 43

L'agenda de Mars-Avril. .... 47



P.19



P.27



P.32

Éditeur: Mairie de Rieulay  
Bulletin bimestriel, tiré à 590 exemplaires  
Ressources: Freepik.com  
Conception, réalisation et impression de ce numéro en Mairie

# Le mot du Maire



**Chères rieulaysiennes, Chers rieulaysiens,**

Les sujets d'actualité ne manquent pas en ce printemps 2023 : Retraites, inflation, énergie... Un sujet est de plus en plus récurrent, c'est l'eau. Notre Département est encore en vigilance sécheresse. Notre témoin local, c'est le niveau du lac des Argales qui est loin de son niveau habituel après l'hiver, et pourtant nous n'avons pas en ces semaines de vacances de Paques connu des chaleurs torrides.

Ce mois d'avril dernier, le conseil municipal a voté le budget primitif 2023. Vous trouverez dans les pages suivantes un rapport de présentation de celui-ci. L'exercice financier 2022 s'est clôturé avec un bilan satisfaisant. L'excédent de fonctionnement correspond et se voit même supérieur aux prévisions du budget primitif 2022.

Cela permet à la commune de réaliser la fin du chantier de rénovation de l'éclairage public qui sera notre chantier principal cette année 2023.

A partir du 1er mai, la police municipale intercommunale mutualisée avec les communes d'Hornaing et de Wandignies-Hamage sera en fonction. Vous aurez l'occasion de les croiser dans le village, ces agents seront à votre service.

Ces mois de mai et juin, n'oubliez pas les festivités du village comme la brocante, le voyage organisé par l'Office Municipal de la Culture, la brocante des aînés ou encore les Vieux carbus.

Cordialement.

**Votre Maire – Marc Delecluse**

## INVITATION COMMÉMORATION



Marc DELECLUSE, Maire de Rieulay  
et les membres du Conseil Municipal

Sont heureux de vous accueillir à  
**la cérémonie de commémoration de l'armistice de la 2ème guerre mondiale**  
qui se tiendra le :

**Lundi 8 Mai à 10h45**  
Rassemblement devant la Mairie

*Un vin d'honneur aura lieu à la salle des mariages, pour clôturer ce moment de convivialité.*

## Permanences de vos Élus



### **Marc DELECLUSE, Maire**

Reçoit tous les jours en mairie sur RDV  
Tél. 03 27 86 92 40  
secretariat@rieulay.fr

### **Marie-Lise BOURGHELLE, 1ère Adjointe Jeunesse - Aide Sociale**

Reçoit le mardi matin de 10h à 12h  
Sur demande de RDV  
Tél. 03 27 86 92 40  
accueil@rieulay.fr



### **Alain Gausin, 2ème Adjoint Associations - Manifestations**

Reçoit le lundi matin de 10h à 12h  
Sur demande de RDV  
Tél. 03 27 86 92 40  
accueil@rieulay.fr



### **Maryse PAYEN, 3ème Adjointe Finances**

Reçoit le vendredi après-midi de 14h à 16h  
Sur demande de RDV  
Tél. 03 27 86 92 40  
accueil@rieulay.fr



### **Guido GHERARDINI, 4ème Adjoint Sécurité - Citoyenneté**

Reçoit le mercredi matin de 10h à 12h  
Sur demande de RDV  
Tél. 03 27 86 92 40  
accueil@rieulay.fr

# COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

**Présents :** Marc DELECLUSE ; Marie Lise BOURGHELLE ; Maryse PAYEN ; Elisabeth ATMEARE ; Alain GAUSIN ; Jean Marc MACKRE ; Damien DALLA COSTA ; Eric MAJORCZYK ; Guido GHERARDINI ; Patrice WIESZCZOSZYNSKI ; Nadine DARCQ ; Marie Laure DOXIN.

**Excusés :** Marie-Noëlle LEBRUN, donne pouvoir à Maryse Payen.

**Absents :** Marjorie DEFRETIN ; Annie MATHON.

## **I. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, Monsieur Alain Gausin est nommé secrétaire de séance

## **II. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE SEANCE DU 28 février 2023**

= > adopté à l'unanimité.

## **III. DELIBERATIONS**

### **\* ADMINISTRATION GENERALE**

#### **1. Création d'un poste de conseiller municipal délégué aux séniors**

Considérant que la lutte contre l'isolement des personnes âgées constitue un enjeu majeur de politique publique, le conseil municipal s'est prononcé en faveur de la création d'un poste de conseiller municipal délégué aux seniors  
= > adopté à l'unanimité.

#### **2. Election d'un conseiller municipal délégué aux séniors**

Madame Marie Noelle LEBRUN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée conseiller municipal délégué aux seniors.

#### **3. Office de tourisme de Rieulay – Délibération du conseil municipal décidant de mettre fin à l'exploitation d'une régie**

Suite à la fermeture de l'Office de Tourisme de Rieulay, depuis le 1er janvier 2017, et conformément à l'article R. 2221-17 du Code général des collectivités territoriales,

Le conseil municipal a décidé de procéder à la liquidation de l'Office de tourisme de Rieulay. Les opérations de l'établissement public prendront fin le 15 avril 2023.

= > adopté à l'unanimité.

### **\* TRANQUILITE – SECURITE**

#### **4. Police municipale intercommunale mutualisée avec les communes d'Hornaing et Wandignies-Hamage – Signature de convention**

Afin de renforcer la sécurité à l'occasion des manifestations et d'effectuer des patrouilles diurnes et nocturnes, le conseil municipal a décidé :

## Informations communales

---

- D' approuver la création d'un service de police municipale intercommunale avec les communes d'Hornaing et Wandignies-Hamage en vue d'une mutualisation avec les 3 communes pour les missions relevant des pouvoirs de police des maires,
- D'autoriser Monsieur le maire à signer la convention de mutualisation de ce nouveau service pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois par tacite reconduction, soit jusqu'au 30 avril 2026.

Cette police municipale sera composée de 3 agents à temps complet recrutés par la commune d'Hornaing et mutualisés dans le cadre d'une convention. Les policiers municipaux seront dotés d'arme de catégorie D (bâton télescopique D-2A, bombe lacrymogène et gilet de protection).

La gestion des agents (carrière, rémunération, congés) et le pouvoir disciplinaire sont assurés par la commune d'Hornaing. Celle-ci supportera les frais de fonctionnement et d'investissement du service de police municipale intercommunale, dépenses qui seront imputées aux 3 communes sur la base d'une répartition à parts égales.  
= > adopté à l'unanimité.

### \* URBANISME

#### 5. Acquisition de la parcelle A 203 rue Suzanne Lanoy

Par délibération du 28 février 2023, le conseil municipal a approuvé la signature d'un compromis de vente avec l'agence immobilière Square Habitat de Somain, pour procéder à la cession de la parcelle A 230, située rue Suzanne Lanoy d'une surface de 955 m<sup>2</sup>, afin d'intégrer cette parcelle dans le projet de l'Opération d'Aménagement et de Programmation, et ainsi assurer la liaison entre la future opération et la centralité communale.

Le conseil municipal a autorisé monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition d'immeubles et à procéder à cette acquisition par acte notarié.

= > adopté à l'unanimité.

### \* BUDGET – FINANCES

#### 6. Vote du compte de gestion 2022

Le compte de gestion 2022 établi par le Trésorier Public retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes. Il comporte la balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier, et le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité.

Considérant l'identité des valeurs entre le compte administratif établi par le Maire et le compte de gestion présenté par le Trésorier, et sur proposition de Monsieur le Maire, le compte de gestion a été adopté par 11 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Nadine Darcq et Marie Laure Doxin).

#### 7. Compte administratif 2022

Le compte administratif 2022 est établi en fin d'exercice par le Maire, et présente les résultats comptables de l'année 2022 (dépenses et de recettes de la commune).

## Informations communales

Celui-ci s'établit comme suit :

<b>Réalisations 2022</b>	<b>Section</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
	Fonctionnement	1 284 883.44 €	1 422 785.43 €
	Investissement	213 849.10 €	175 983.99 €
<b>Reports 2022</b>	Fonctionnement	€	52 800 €
	Investissement	5 090.18 €	0 €
<b>Reste à réaliser à reporter</b>	Investissement	33 511.00 €	0 €
<b>Résultat Cumulé</b>		<b>1 537 333.72 €</b>	<b>1 651 569.42 €</b>

Le Maire étant dans l'obligation de quitter la salle, l'approbation du compte administratif est votée sous la présidence de Madame Maryse Payen, adjointe au Maire déléguée aux finances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2022 par 10 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Nadine Darcq et Marie Laure Doxin).

### 8. Affectation des résultats 2022

#### Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Déficit – 001) de la section d'investissement de :	37 865.11 €
Un solde d'exécution (Excédent – 002) de la section de fonctionnement de :	137 901.99 €

#### Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser

<b>En dépenses pour un montant de :</b>	33 511 €
<b>En recettes pour un montant de :</b>	0.00 €

#### Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	76 466.29 €
--	-------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par LE CONSEIL MUNICIPAL, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

#### Compte 1068 :

<b>Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :</b>	147 701.99 €
--	--------------

#### Ligne 002 :

<b>Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R 002) :</b>	43 000 €
---	----------

= > Adopté par 11 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Nadine Darcq et Marie Laure Doxin).

## Informations communales

### 9. Vote des taux d'imposition 2023 (contributions directes)

Le conseil municipal a décidé de reconduire les taux d'imposition appliqués en 2022, et d'y ajouter conformément à la loi le taux de Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires, soit :

TAXE	Taux 2023
Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS)	25.60%
Taxes Foncières sur les propriétés bâties (TFPB)	48.29%
Taxes Foncières sur les propriétés non bâties (TFNPB)	65.67 %

= > adopté à l'unanimité.

### 10. Vote des subventions aux associations

Le conseil municipal a statué sur les montants de subventions à accorder aux associations pour l'année 2023, de la manière suivante :

Nom de l'association	Montant	Nom de l'association	Montant
Ch'ti bouts	10 500 €	Amicale laïque	300 €
Agility club d'éducation canine	300 €	OMC	3 000 €
APE Rieulay	300 €	Jardins d'Escarpes	300 €
Pétanque rieulaysienne	300 €	Belotte rieulaysienne	150 €
Nautic club de Rieulay	300 €	Vieux Carbus	300 €
La Gaule rieulaysienne	300 €	Brin de cousette	300 €
CREDO	200 €	Comité des Anciens	1 500 €
ASRA	750 €	OMS	1800 €
<b>TOTAL</b>			<b>20 600 €</b>

= > adopté à l'unanimité.

### 11. Provisions comptables pour créances douteuses (art 681)

Le Code général des collectivités territoriales impose de prévoir des dotations aux provisions pour créances douteuses.

Une provision doit en effet être constituée par délibération de l'assemblée délibérante lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur comptes de tiers est compromis, malgré les diligences faites par le comptable public, à hauteur du risque d'irrécouvrabilité, estimé à partir d'informations communiquées par le comptable. A ce titre, il y a lieu de prévoir une provision pour les codifications surendettement – procès-verbal de carence, pour les impayés dont l'ancienneté excède deux ans, c'est à dire les impayés antérieurs 2020.

L'assemblée délibérante a décidé d'affecter la somme de 4 100 € au titre de la dotation aux provisions des créances douteuses au Budget primitif 2023.

= > adopté à l'unanimité.



# Informations communales

## 12. Budget primitif 2023

L'assemblée délibérante s'est prononcée pour le vote du Budget Primitif 2023, sur la base de l'affectation provisoire des résultats 2022 faisant apparaître un résultat excédentaire de fonctionnement de 190 701.99 € sur l'exercice budgétaire 2022.

<b>Fonctionnement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Total – voté en 2023	1 447 898 €	1 404 898 €
Résultat de fonctionnement reporté (002)	0 €	43 000 €
<b>Total</b>	<b>1 447 898 €</b>	<b>1 447 898 €</b>

<b>Investissement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Investissement voté en 2023 y compris le compte 1068	240 463 €	316 974 €
Reste à réaliser	33 511 €	0 €
Solde d'exécution reporté (001)	43 000 €	0 €
<b>Total</b>	<b>316 974 €</b>	<b>316 974 €</b>

<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Total – voté en 20223	1 764 872 €	1 764 872 €

= > Adopté par 11 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (*Nadine Darcq et Marie Laure Doxin*).

## 13. Département du Nord – Aide aux Villages et aux Bourgs – Energie

Compte tenu de la vétusté des chaudières installées dans la Maison des entreprises et dans la mairie, un projet d'acquisition de chaudières à basse consommation serait susceptible de bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental du Nord au titre de l'appel à projets ADVB 2023 – Energie. Le coût prévisionnel total s'élève à 11 981 € HT, soit 14 377.20 € TTC.

Le montant HT de la subvention sollicitée auprès du Département au titre ADVB 2023, est de 5 990.05 €, soit 50 % du montant hors taxes.

= > adopté à l'unanimité

## 14. Dispositif régional d'aide à l'achat de drapeaux pour les commémorations et désignation d'un porte drapeau

La Région Hauts de France propose un dispositif d'aide qui vise à soutenir l'achat ou la rénovation d'un drapeau, afin de pérenniser la présence des drapeaux lors des cérémonies commémoratives. Le coût du matériel (drapeau brodé, hampe et baudrier) s'élève à 877 €. La région Hauts de France attribuerait une subvention forfaitaire de 400 € pour cet achat. Le conseil municipal a décidé :

- D'autoriser Monsieur le maire à solliciter la Région Hauts de France pour son dispositif régional d'aide à la rénovation ou l'achat des drapeaux,

## Informations communales

---

De désigner Monsieur Damien Dalla Costa comme porte-drapeau officiel pour les cérémonies officielles de commémoration.

= > adopté à l'unanimité.

### **15. Attribution d'aide financière pour l'achat d'un véhicule électrique**

Suite à l'examen des dossiers, le conseil municipal a décidé d'attribuer une aide financière à Monsieur François DHAUSSY pour l'achat d'une voiture électrique, ouvrant droit à une subvention de 300 euros.

= > adopté à l'unanimité.

### **16. Attribution d'aides financières aux installations économes en énergie**

Suite à l'examen des dossiers, le conseil municipal a décidé d'attribuer une aide financière aux installations économes en énergie à :

- Monsieur Yves FRANÇOIS pour l'installation d'une pompe à chaleur Air / Eau ouvrant droit à une subvention de 300 euros,

- Madame Laurence HORNEZ pour l'acquisition d'un poêle à pellets ouvrant droit à une subvention de 300 euros.

= > adopté à l'unanimité.

## **\* RESSOURCES HUMAINES**

### **17. Création de poste non permanent pour un accroissement temporaire d'activité**

Au regard de la nécessité de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité suite à l'augmentation des effectifs accueillis en restauration scolaire et en Accueil de Loisirs, et pour l'augmentation de l'activité au sein des services techniques ;

Le conseil municipal a décidé de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité en application de l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique et :

- De créer 3 emplois non permanents relevant du grade d'adjoint technique territorial de 2ème classe de la catégorie hiérarchique C, pour exercer les fonctions d'agent technique suite à l'accroissement temporaire d'activité, d'une durée hebdomadaire de travail égale à 30 heures (30/35ème),

# PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le Budget primitif 2023 de la commune a été voté en séance du conseil municipal du 11 avril 2023. Il a été élaboré en tenant compte du contexte actuel fragilisé par l'inflation (+ 5.6 % en 2022) et par la crise énergétique sans précédent que nous traversons actuellement.

Il prévoit l'ensemble des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement envisagées pour cette année 2023, présenté à l'équilibre avec une prévision de 1 447 898 € en fonctionnement et 316 974 € en investissement, soit un budget communal total de 1 764 872 € pour l'année 2023.

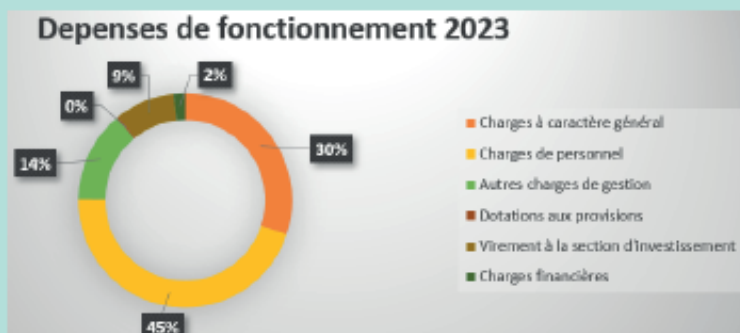
**La bonne gestion des finances communales a permis de dégager une capacité d'autofinancement préservant ainsi notre capacité à investir en limitant pour le moment l'emprunt et par conséquent l'endettement de la commune.** La municipalité poursuit donc le développement de ses services rendus à la population, **et ce sans hausse des impôts locaux depuis le début du mandat de l'équipe municipale**, et malgré une diminution des recettes de fonctionnement de 38 234 €.

Pour cette année 2023, la commune prévoit plusieurs investissements tels que la rénovation de l'éclairage public rue Jean Jaurès, rue des Sarts, et rue Bouhour, l'acquisition d'une parcelle qui s'intègre dans le projet de l'Opération d'Aménagement et de Programmation pour la création de 58 logements, afin d'assurer la liaison entre la future opération et la centralité communale, et les études relatives à la mise à jour du Plan Local d'Urbanisme de la commune et de l'étude de pré aménagement du futur lotissement. Des acquisitions de matériel pour l'école « Le Colombier » et de cuisine pour la restauration scolaire, de chaudières à basse consommation pour les bâtiments communaux, et de logiciel de gestion pour les services administratifs de la mairie sont également envisagés. Des demandes de subventions d'investissements ont été déposés auprès du Département du Nord et de l'Etat pour financer le projet de rénovation de l'éclairage public. Pour la sincérité budgétaire, dans l'attente de la recevabilité (ou du refus) de nos demandes, ces subventions ne sont pas comptabilisées dans les recettes du Budget Primitif 2023.

## LES GRANDES LIGNES DU BUDGET PRIMITIF 2023

### • La section de fonctionnement : 1 447 898 €

La section de fonctionnement permet la gestion des affaires courantes. Elle inclut les dépenses nécessaires à l'entretien du patrimoine communal, au bon fonctionnement des services.

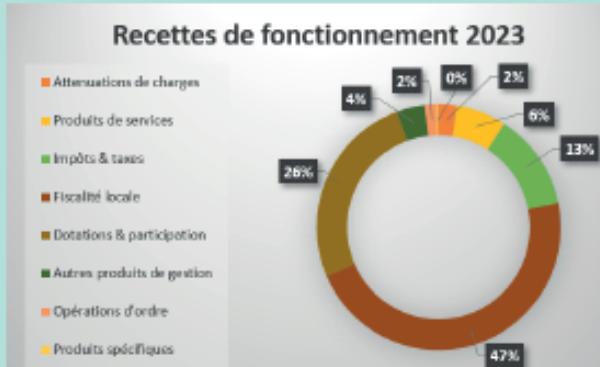


Les dépenses de fonctionnement inscrites au budget 2023 tiennent compte des éléments suivants :

-Des charges à caractère général qui comprennent l'essentiel des charges de fonctionnement hors personnel comme les prestations de services (service jeunesse), l'entretien des espaces verts, les travaux en régie, les

charges d'énergie, les contrats de maintenances, le carburant, les transports collectifs, contrats fêtes et cérémonies, les acquisitions de petit matériel et de fournitures, les contrats de prestations de services et de locations mobilières, l'entretien et la maintenance des bâtiments communaux, l'entretien des voiries communales, les frais d'assurance, de communication,... (+16 % par rapport au budget 2022)

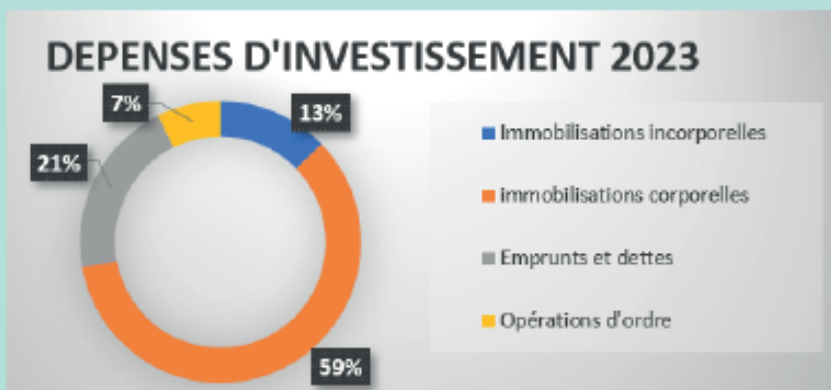
- Des charges de personnels : Traitement, charges salariales, charges patronales, les cotisations transport (+2 % par rapport au résultat du budget 2022),
- Les autres charges de gestion courante composées des cotisations aux syndicats, des subventions annuelles aux associations (- 14 % par rapport au résultat du budget 2022),
- Des charges financières qui contiennent les intérêts d'emprunts (-8.9% par rapport à 2022),
- Les dotations aux provisions qui prennent en compte la dépréciation des créances douteuses ,
- Un excédent prévisionnel pour virement à la section de fonctionnement (identique au budget primitif 2022)



**Les recettes globales de fonctionnement sont composées :**

- Des atténuations de charges qui comprennent les subventions des contrats PEC, les remboursements sur charges assurance maladie du personnel (- 40 % par rapport au budget 2022),
- Des produits et services qui englobent tous les produits des accueils de loisirs, cantine, garderie, et des services proposés en mairie (- 4 % par rapport au résultat du budget 2022),
- Des Impôts et Taxes /Fiscalité locale (+4.7% par rapport au résultat du budget 2022),
- Des Dotations et Participations composées des dotations reversées par l'Etat (+0.4 % par rapport à 2022),
- Des autres produits de gestion courante comprenant les loyers des immeubles et la location de salles (+16 % par rapport au résultat du budget 2022),
- Des opérations d'ordres qui sont essentiellement des jeux d'écritures comptables ,
- Des produits spécifiques (cession de terrain).

## • La section d'investissement : 376 974 €

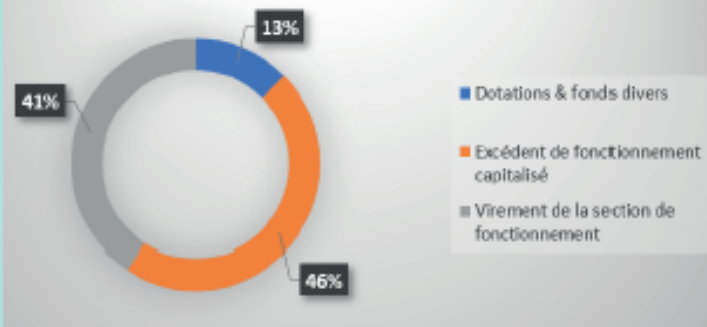


Du résultat 2022 (compte administratif) au budget primitif 2023, on constate une augmentation des dépenses d'investissement (hors impact résultat) de 97 349 €.

**Les dépenses globales d'investissement sont composées :**

- Des Immobilisations Incorporelles : étude de pré aménagement, modification du PLU, logiciels, (+53 % par rapport au résultat 2022),
- Des Immobilisations corporelles composées des investissements liés aux achats de terrain, de matériel pour les écoles, de rénovation de l'éclairage public, (+142 % par rapport au résultat 2022),
- Des Emprunts et Dettes de la commune (-1.3% par rapport au résultat 2022),
- Des opérations d'ordres qui sont essentiellement des jeux d'écritures comptables.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023



Les recettes globales d'investissement sont composées :

- Des Dotations et fonds divers : reversement du FCTVA et Taxe d'aménagement (équivalent au budget 2022),
- De l'excédent de fonctionnement capitalisé en 2022,
- De l'excédent prévisionnel 2023 de fonctionnement capitalisé.

## FOCUS SUR QUELQUES POSTES DE DÉPENSES :

265 942 €



**Enseignement/Jeunesse**  
(Services périscolaire, accueil de loisirs, séjours vacances été/hiver, matériel scolaire)

40 000 €



**Culture et fêtes**  
(Médiathèque, animations culturelles et matériels divers)

309 167 €



**Aménagements et services urbains**  
(Entretiens de voiries et d'espaces verts, rénovations diverses, maintenance, éclairage)

80 500 €



**Energie**

20 000 €



**Sécurité**

20 600 €



**Subventions aux associations**

# Comment utiliser un QR Code ?



Il vous est certainement déjà arrivé de croiser cette sorte de code barre en deux dimensions dans divers endroits comme en centre ville, sur les tables de restaurants ou encore sur différents documents comme par exemple sur la première page du bulletin communal

Mais à quoi cela sert-il et comment l'utiliser ?

Un QR code est une sorte de code-barres en deux dimensions qui peut stocker beaucoup plus d'informations que les codes-barres traditionnels et sont utilisés pour stocker et partager des informations (documents, liens web, adresses mail etc...) Par ailleurs, un QR code est présent sur chaque première page du bulletin communal afin de l'avoir dans sa version digitale.



Pour utiliser un QR code, vous aurez besoin **d'un smartphone ou d'une tablette** équipé d'un lecteur de QR code. Il existe de nombreuses applications **gratuites** de lecture de QR code disponibles sur les différentes plateformes mobiles, comme par exemple **"QR Code Reader"** sur iOS et **"QR Code Scanner"** sur Android.

Ensuite, vous pouvez simplement ouvrir l'application et **pointer votre caméra vers le QR code que vous souhaitez lire**. L'application détectera automatiquement le QR code et vous affichera les informations qu'il contient. Il est important de veiller à ce que le QR code soit clairement visible et bien éclairé afin que l'application puisse le lire correctement.

En résumé, les QR codes sont un moyen **simple** et **pratique** de stocker et de partager des informations importantes. Avec une application de lecture de QR code installée sur votre appareil mobile, vous pouvez **facilement** lire les QR codes que vous rencontrez.



# Informations communales



## Permanences 2023 CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT (CNL 59)



Le CNL 59, riche de 60 associations dans le Nord et de plus de 200 bénévoles, défend les droits et intérêts des usagers du logement et consommateurs.

A travers une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, le CNL 59 assure 5 permanences par mois, d'une demie-journée chacune (sauf au mois d'août):

Des juristes et des bénévoles vous reçoivent pour vous donner des informations, des conseils, un suivi ou pour vous accompagner dans un litige dans les domaines suivants: demande de travaux; non-respect du bail; loyers ou charges locatives injustifiées; logement indécent; tout problème relatif à vos droits de consommateur.

### Mai :

- Mercredi 03 Mai (9h-12h) - Bruille-lez-Marchiennes (Maison Intergénérationnelle Guy Môquet)
- Jeudi 04 Mai (14h-17h) - Fenain (Mairie)
- Mercredi 10 Mai (9h-12h) - Aniche (Maison des Services Publics)
- Mercredi 17 Mai (9h-12h) - Lewarde (Mairie)
- Mercredi 24 Mai (9h-12h) - Somain (Bourse du Travail)

### Juin :

- Jeudi 01 Juin (14h-17h) - Fenain (Mairie)
- Mercredi 07 Juin (9h-12h) - Bruille-lez-Marchiennes (Maison Intergénérationnelle Guy Môquet)
- Mercredi 14 Juin (9h-12h) - Aniche (Maison des Services Publics)
- Mercredi 21 Juin (9h-12h) - Lewarde (Mairie)
- Mercredi 28 Juin (9h-12h) - Somain (Bourse du Travail)

Aniche :	Maison des Services Publics	5, rue Henri Barbusse	03.27.99.91.09
Bruille-lez-Marchiennes :	Maison Intergénérationnelle Guy Môquet	24, rue Roger Salengro	03.27.95.44.72
Fenain :	Mairie	Place de Nos Fusillés	03.27.86.90.02
Lewarde :	Mairie	Place Jean Jaurès	03.27.97.37.37
Somain :	Bourse du Travail	Place Jean Jaurès, Bureau n°3	03.27.90.33.62

Pour vous aider  
dans toutes  
vos démarches

France Services

Le Camion bleu  
du Douaisis

Chaque mois, retrouvez les permanences proches de chez vous

COMMUNES	LIEUX DE STATIONNEMENT HABITUELS	JOUR	HORAIRES	AVRIL 2023	MAI 2023	JUIN 2023
Lallaing	Parvis de l'Hôtel de Ville	Lundi	9h30 - 13h et 14h - 16h	/	Mercredi 31 mai	Lundi 12 juin
Marchiennes	Place du Général de Gaulle	Samedi	9h à 13h	Samedi 8 avril	Samedi 6 mai	Samedi 3 juin
Montigny-en-Ostrevent	Place Sana	Jeudi	9h30 - 13h et 14h - 16h	Jeudi 20 avril	/	Jeudi 15 juin
Somain	Rue Achille Andris	Jeudi	9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h	Jeudi 27 avril	Jeudi 25 mai	Jeudi 22 juin

#### INFORMATION

Le Camion bleu est accessible aux personnes à mobilité réduite.  
Prise de rendez-vous fortement conseillée par téléphone au 03 59 73 18 31 ou par courriel : douaisis.franceservices@lenord.fr





## Programme d'Intérêt Général « Habitat Durable » de Cœur d'Ostrevent Calendrier des permanences 2021 1er semestre

**Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions pour vos travaux de réhabilitation de votre logement, venez vite rencontrer l'équipe d'animation pour en savoir plus.**

**Coordonnées:**  
**Citémétrie - 13 Rue Berthelot**  
**59000 LILLE**  
pig.ccco@citemetrie.fr

**Mme CALATAYUD Estelle:**  
Chargé d'opérations Citémétrie  
06 99 54 27 81  
estelle.calatayud@citemetrie.fr

**Mr LEMAITRE Timothée:**  
Chargé d'opérations Citémétrie  
07 63 19 80 28  
timothee.lemaitre@citemetrie.fr

Date de permanence	Horaire	Lieu
Mercredi 3 Mai	14H-17H	CC Cœur d'Ostrevent, Avenue du Bois 59287 LEWARDE
Mercredi 10 Mai	14H-17H	CC Cœur d'Ostrevent, Avenue du Bois 59287 LEWARDE
Mercredi 17 Mai	14H-17H	CC Cœur d'Ostrevent, Avenue du Bois 59287 LEWARDE
Mercredi 24 Mai	14H-17H	CC Cœur d'Ostrevent, Avenue du Bois 59287 LEWARDE
Mercredi 31 Mai	14H-17H	CC Cœur d'Ostrevent, Avenue du Bois 59287 LEWARDE
Mercredi 7 Juin	14H-17H	CC Cœur d'Ostrevent, Avenue du Bois 59287 LEWARDE
Mercredi 14 Juin	14H-17H	CC Cœur d'Ostrevent, Avenue du Bois 59287 LEWARDE
Mercredi 21 Juin	14H-17H	CC Cœur d'Ostrevent, Avenue du Bois 59287 LEWARDE
Mercredi 28 Juin	14H-17H	CC Cœur d'Ostrevent, Avenue du Bois 59287 LEWARDE



## Informations communales

### PERMANENCES ADIL :

L'Agence d'Information sur le Logement a pour vocation d'offrir au public un conseil personnalisé juridique, financier ou fiscal, sur toutes les questions relatives à l'habitat.

L'ADIL propose une information préventive qui permet de mieux connaître ses droits et obligations relatifs à l'habitat, et les solutions adaptées au cas par cas. Une équipe de juristes se tient à votre écoute pour vous informer et vous orienter si nécessaire.

#### Les permanences:

**ANICHE**, Maison France Service; Le 5 Mai et le 2 Juin de 14h à 16h30.

**MARCHIENNES**, Mairie; Le 1er Mai et le 5 Juin de 9h à 12h.

**SOMAIN**, Maison du Projet; Le 8 Mai et le 12 Juin de 14h à 17h.

**PECQUENCOURT**, Mairie; Le 18 Mai et le 15 Juin de 14h à 17h.



## L'ACTION SOCIALE



L'action sociale en partenariat avec le Comité des Anciens a organisé une vente de jonquilles le 21 Mars au profit de la recherche contre le cancer. Nous avons recolté 187€ que nous avons reversé à l'Institut Curie. Nous remercions ceux qui ont contribué à ce don !



## FEU D'ARTIFICE DU 9 SEPTEMBRE 2023

Comme les années précédentes, nous sommes ravis de pouvoir vous proposer encore une fois un feu d'artifice qui sera tiré la veille au soir de la fête des Argales.

Nous espérons vous voir aussi nombreux que l'année dernière !



## LA FÊTE DES ARGALES 2023

# La Fêtes des Argales 2023

Rendez-vous le 10 Septembre pour prendre part à la fête !



Guillaume - Présentateur



"Brasscoussband"



"Rolling The Stones"



"Les Soeurs Donou"

### Au programme:

- Concerts
- Marché de l'artisanat
- Stands d'animation associatifs
- Exposition peinture
- Balades
- Jeux gonflables
- Restauration...



Présence d'Aureilly



# LE MARCHÉ DU VENDREDI À RIEULAY

Tous les vendredis matin, le marché de Rieulay ouvre ses portes !

De 9h00 à 12h00 sur la placette coeur du village, vous pourrez retrouver des fruits et des légumes de saison, produits laitiers, poissons et viandes afin de faire le plein de vitamines et de bonne humeur.



A la boucherie Canonne, vous pourrez retrouver de la charcuterie ainsi que tout type de viande (boeuf, porc, veau, agneau) mais également des pâtes faites maison, des bouchées à la reine, des boulettes sauce tomate...

Il est possible de commander via Facebook ou par SMS et téléphone au 06 03 75 22 44.

"Au poulailler rôti de Patrick", vous retrouverez des poulets fermiers provenant de la ferme Agricole de Coutiches avec ses pommes de terre grenailles véritables. Vous retrouvez aussi d'autres plats préparés comme le couscous royal avec ses légumes frais, de la paëlla avec des fruits de mer frais et poulets fermiers, de la tartiflette ou encore du cassoulet avec sa saucisse de Montbéliard, et sa poitrine fumée.



Vous pourrez découvrir le marchand de légumes avec ses fruits et légumes de saison, la fromagerie avec ses produits laitiers de qualité ainsi que le poissonnier avec ses fruits de mers et son poisson frais. Rendez-vous tous les vendredis matins à Rieulay.

# LES PARCOURS DU

# Coeur



Départ



Rieulay

Dimanche

11 juin

9h/13h

**GRATUIT  
ACCESSIBLE À TOUS**

### Activités proposées

Collation offerte

- ◆ Marche familiale, Marche Nordique (plusieurs parcours adaptés)
- ◆ Activités Physiques Adaptées encadrées (plusieurs créneaux horaires proposés)
- ◆ Vélos smoothies (pédalez et c'est prêt !)
- ◆ Prévention et dépistages (Hypertension, Diabète, Tabac, Alimentation, Défibrillateur)

### Contact

Raphaële à [rdelciotto@cc-coeurdostrevent.fr](mailto:rdelciotto@cc-coeurdostrevent.fr) - 03 61 29 70 03



**J'aime mon cœur,  
je participe.**

[www.fedecardio.org](http://www.fedecardio.org)



Plus d'info sur [www.coeurdostrevent.fr](http://www.coeurdostrevent.fr)

Soutenu par  
GOUVERNEMENT



Fédération Française de Cardiologie

UN CŒUR QUI VA,  
LA VIE QUI BAT

## LES AUTORISATIONS D'URBANISME ET LES TAXES EN 2023



Vous construisez ?  
Vous rénovez ?  
Vous faites un aménagement  
ou un agrandissement ?



*N'oubliez pas de prévoir la taxe d'aménagement (TA) et la taxe  
d'archéologie préventive (TAP) dans votre budget*

### Qu'est-ce-que la TA ?

La taxe d'aménagement, instaurée en 2012, concerne la construction, la reconstruction, l'agrandissement de bâtiments et les aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme (maison individuelle, abri de jardin, véranda, piscine, éoliennes, camping, emplacements de stationnement, panneaux photovoltaïques au sol, bâtiments artisanaux et industriels, méthanisation, etc..)

La TA est composée :

- d'une **part communale** qui sert à financer les équipements publics rendus nécessaires par l'urbanisation (pas d'affectation à une opération particulière),
- d'une **part départementale** en vue de financer la protection, la gestion et l'ouverture au public des espaces naturels sensibles d'une part, et d'autre part les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE).

La TA ..... la TAP



### Qu'est-ce-que la TAP ?

La taxe d'archéologie préventive est exigible pour tous les travaux qui donnent lieu à une autorisation d'urbanisme dès lors que lesdits travaux affectent le sous-sol.

Elle contribue au **financement** de l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) pour la réalisation de fouilles archéologiques.



Octobre 2022



## Quand dois-je payer la TA et la TAP ?

Cela dépend de la date de dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme.

Si le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP ou PC) est déposé avant le 1<sup>er</sup> septembre 2022 :

- si le **montant est inférieur à 1 500 €** : à régler en **1 échéance** 1 an après la date de décision expresse ou tacite de l'autorisation d'urbanisme
- si le **montant est supérieur à 1 500 €** : à régler en **2 échéances** de montant égal :
  - \* la première : 1 an après la date de décision expresse ou tacite de l'autorisation
  - \* la seconde : 2 ans après la date de décision expresse ou tacite de l'autorisation

Si le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP ou PC) est déposé après le 1<sup>er</sup> septembre 2022 :

La date d'exigibilité est décalée à l'achèvement des travaux (en dehors du cas particulier des constructions de plus de 5 000 m<sup>2</sup>).

- si le **montant est inférieur à 1 500 €** : à régler en **1 échéance** à trois mois après la date d'achèvement des travaux au sens fiscal (article 1406 du code général des impôts)
- si le **montant est supérieur à 1 500 €** : à régler en **2 échéances** de montant égal : trois mois et neuf mois après la date d'achèvement.

A noter que la TAP est due en une seule échéance trois mois après la date d'achèvement des travaux.

## Quelles démarches dois-je réaliser ?

Lorsque le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP ou PC) est déposé après le 1<sup>er</sup> septembre 2022 :

Vous devez, dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux, déclarer les éléments de consistance de votre construction. Pour cela, rendez-vous sur votre espace sécurisé sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), service « Biens immobiliers ».

Les éléments indiqués seront utilisés pour déterminer l'évaluation cadastrale de votre bien (qui sera la base de votre imposition aux taxes foncières notamment), et le calcul de vos taxes d'urbanisme.



L'accès au service « Biens immobiliers » sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) permet de traiter l'ensemble des démarches fiscales.

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) auprès des services de l'urbanisme de la mairie reste nécessaire, ne l'oubliez pas !

Renseignez-vous sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1997>.



Quel sera le montant des sommes dues au titre de la TA et de la TAP ?

En prenant en compte :

- Valeur forfaitaire fixée par arrêté ministériel = 820 €
- Taux communal = 3 % (exemple car différent selon les communes)
- Taux départemental = 1,80 %
- Taux TAP = 0,40 %

\* A noter que le garage constitue de la surface taxable s'il n'est pas aménagé au-dessus ou au-dessous des immeubles



### CALCUL POUR LA MAISON (Exemple n°1)

Pour les **100 premiers m²** le montant s'élève à :

TA : part communale =  $100 \times (820 \times 50\%) \times 3\% = 1\,230 \text{ €}$

TA : part départementale =  $100 \times (820 \times 50\%) \times 1,8\% = 738 \text{ €}$

TAP =  $100 \times (820 \times 50\%) \times 0,40\% = 164 \text{ €}$

Pour les **60 m² restants** le montant s'élève à :

TA : part communale :  $60 \times 820 \times 3\% = 1\,476 \text{ €}$

TA : part départementale :  $60 \times 820 \times 1,8\% = 885,60 \text{ € arrondi à } 886 \text{ €}$

TAP :  $60 \times 820 \times 0,40\% = 196,80 \text{ € arrondi à } 197 \text{ €}$

**MONTANT TOTAL :**

TA =  $1\,230 + 738 + 1\,476 + 886 = 4\,330 \text{ €}$  } = 4 691 €

TAP =  $164 + 197 = 361 \text{ €}$



### CALCUL POUR L'ABRI DE JARDIN (Exemple n°2)

Sachant que la valeur forfaitaire fixée par arrêté ministériel s'élève à 820 €, le montant total des sommes dues s'élève à :

TA : part communale =  $15 \times 820 \times 3\% = 369 \text{ €}$

TA : part départementale =  $15 \times 820 \times 1,8\% = 221,40 \text{ € arrondi à } 221 \text{ €}$  } = 639 €

TAP :  $15 \times 820 \times 0,40\% = 49,20 \text{ € arrondi à } 49 \text{ €}$



Pour éviter toute erreur, mentionnez **scrupuleusement** vos surfaces créées conformément aux travaux réalisés.  
La surface de plancher n'est pas la surface fiscale. Cette dernière est souvent plus élevée.



Quand suis-je taxable et comment est calculée ma taxe?

**Le fait générateur :** la délivrance tacite ou expresse de l'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire ou d'aménager)

**Petite leçon de calcul de la TA et de la TAP**

$$TA = \begin{cases} S \times \text{valeur forfaitaire} \times \text{taux communal} \\ + \\ S \times \text{valeur forfaitaire} \times \text{taux départemental} \end{cases}$$
$$TAP = S \times \text{Valeur forfaitaire} \times \text{taux TAP}$$

Un abattement unique de 50 % pour la TA et la TAP a été institué. Il s'applique :

- aux 100 premiers mètres carrés des résidences principales
- aux sociétés HLM
- aux constructions abritant des activités économiques

Des exonérations facultatives ont pu être instituées localement : renseignez vous auprès de votre collectivité.

**NOTA**

► Les valeurs forfaitaires et les taux peuvent être actualisés chaque année

► **Valeurs forfaitaires pour 2022 :**

Construction = 820 € / m<sup>2</sup>

Stationnement = 2 000 € / place

Piscine = 200 € / m<sup>2</sup>

Ces valeurs forfaitaires sont à multiplier par les taux communal, départemental et TAP indiqués ci-contre.

► **Taux communal :**

Fixé par délibération du conseil municipal

► **Taux départemental :**

Fixé par le conseil départemental :

**1,80 % pour 2022**

► **Taux TAP : 0,40 %**

► **S = surface fiscale**

Somme des surfaces de chaque plancher closes et couvertes dont la hauteur est > à 1,80 m, calculée au nu des façades du bâtiment, déduction faite des vides et trémies

## Où obtenir des renseignements ?

- Après de votre commune afin de connaître le taux voté par la commune et les exonérations éventuellement instituées

- Si le dossier de demande d'urbanisme est déposé avant le 01/09/2022 : s'adresser à la Direction Départementale des Territoires – ADRESSE – Service Urbanisme – Pôle Fiscalité – CODE POSTAL VILLE

Courriel :

- Si le dossier de demande d'urbanisme est déposé à compter du 01/09/2022 : s'adresser à la Direction Départementale des Finances Publiques - Service Départemental des Impôts Fonciers - SDIF

Depuis votre messagerie sécurisée, dans votre espace personnel sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

## Comment estimer le montant de mes taxes ?

A partir du simulateur <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/calcul-de-la-taxe-damenagement>

Le simulateur ne prend pas en compte la taxe d'archéologie préventive (TAP) qui s'ajoutera à tout projet impactant le sous-sol (taux unique de 0,4%)



## RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE LA MÉDIATHÈQUE

### EXPOSITION ZONE HUMIDE DU 15 FÉVRIER



Chaque année en France, durant tout le mois de février, des actions de terrain sont organisées pour sensibiliser à la préservation des zones humides. Pour cette nouvelle édition 2023, le thème retenu a été « Il est urgent de restaurer les zones humides ». En Cœur d'Ostrevent, ce sont des actions portées par le Parc Naturel Scarpe Escaut, par l'Office de tourisme intercommunal, par le réseau des Bibliothèques, par Cœur d'Ostrevent Environnement et l'association Les Blongios.

Le mercredi 15 février, une trentaine de personnes ont pu découvrir le terroir des Argales lors d'une balade guidée puis l'exposition photo en médiathèque de Grégory Smellinckx.

### LECTURE "LES 3 PETITS POURCEAUX" DU 21 ET 22 FÉVRIER

Le mardi 21 février, assistantes maternelles, parents et professionnelles de la crèche Petit Nuage ont assisté avec 14 enfants à l'animation autour des trois petits porcs empruntée à la Médiathèque Départementale du Nord. Céline Thiebaut, animatrice du RPE et Céline Vilette de la médiathèque ont chanté des comptines, raconté des histoires autour des loups.



## RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE LA MÉDIATHÈQUE



Le mercredi 22 février, sept familles ont eu le privilège de découvrir l'histoire des trois petits pourceaux par l'équipe bénévoles de la médiathèque. L'animation s'est terminée par une création de masques et une ronde musicale et déguisée.

## CONFÉRENCE "GÉRER SON STRESS NATURELLEMENT" DU 11 MARS

Le samedi 11 mars, une trentaine de personnes sont venues s'enrichir en informations sur la gestion du stress. Marie Dautriche, naturopathe nous a montré lors de cette conférence des exercices de respiration, des explications sur l'utilisation d'huiles essentielles, sur la pratique d'une activité sportive régulière et sur l'alimentation, et pour finir des exercices d'EFT (Emotional Freedom Techniques).



L'EFT est une technique d'acupression pour libérer les émotions négatives. Le public a été ravi de cette intervention amenant des réflexions sur la gestion du stress et chacun a pu cibler son besoin pour réussir à se sentir mieux dans la vie de tous les jours.

## RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE LA MÉDIATHÈQUE

### HEURE DU CONTE "FÉRIE DU PRINTEMPS" DU 15 MARS



A quelques jours du printemps, Elisabeth et Colette ont emmené les enfants dans un univers de fleurs et de fées. Après la lecture d'histoires, chaque personne a pu créer sa fleur magique. Chaque heure du conte est décomposée en deux parties : l'écoute d'histoire et l'activité manuelle à reprendre chez soi, une création d'une fleur en pot.



### CONCERT DE FRANCOIS DREW DU 7 AVRIL



Vendredi 7 avril 2023, François Drew, auteur, compositeur et interprète nous a emmené dans son univers folk, poétique et rempli d'humour. Une trentaine de personnes ont apprécié ce moment de récital. Si vous souhaitez découvrir, les morceaux joués ce vendredi 7 avril, allez sur: <https://soundcloud.com/francoisdrew>

# LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE ANIMATIONS MAI / JUIN

## CONCERT LES INSTANTS NOMADES 6 MAI 2023 À 17H :

PAR L'ESPACE PASOLINI DE VALENCIENNES

LA CULTURE POUR TOUS !

**FESTIVAL  
LES INSTANTS NOMADES**  
MUSIQUE ET DANSE DU MONDE

GRATUIT  
tout public

CAUSERIE MUSICALE  
CONCERT

JEU. 4 MAI À 18H  
EGLISE | VRED

SAM. 6 MAI À 17H  
MÉDIATHÈQUE | RIEULAY

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS  
culture@cc-coeurdostrevent.fr | 03 27 71 79 86

Nord  
Cœur d'Ostrevent

### CONCERTS *Musique et danse du monde*

#### JEUDI 4 MAI À 18H

Vred - Eglise  
Rue Suzanne Lanoy



Prabhu Edouard et Henri Tournier, duo percussionniste et flûtiste, vous proposent de plonger dans l'univers musical indien.

Entre mini-concert et causerie, découvrez les sonorités, les instruments typiques de cette région et échangez avec les artistes lors d'un temps convivial.



Les enfants des écoles élémentaires bénéficieront également d'ateliers percussions avec Prabhu et Henri.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS  
culture@cc-coeurdostrevent.fr | 03 27 71 79 86

#### SAMEDI 6 MAI À 17H

Rieulay - Médiathèque  
1 rue Joseph Boulliez



3 artistes aux horizons variés vous invitent à un concert hors du commun : Prabhu Edouard, percussionniste indien, Henri Tournier, flûtiste spécialiste du Bansuri, et Sharmila Sharma, danseuse indienne.

Vous découvrirez leur répertoire traditionnel ainsi que des temps d'improvisations partagées suivis d'un moment de convivialité.

## ATELIER "LECTURE ET CRÉATION" 10 MAI 2023 DE 11H À 12H :



As-tu déjà ri aux éclats à en avoir mal au ventre ? Ou t'est-il arrivé de pleurer comme une madeleine ? Ou bien même de devenir rouge de colère ? Ou peut-être de ressentir des papillons dans le ventre en compagnie de certaines personnes ? Aïe aïe aïe... il existe tant d'émotions !

Si tu veux les découvrir ou en savoir plus sur ces sensations quotidiennes, n'attends plus et viens au prochain rendez-vous de l'Heure du conte le mercredi 10 mai 2023 de 11h à 12h à la médiathèque. Un atelier manuel clôturera comme d'habitude la manifestation. Vous pourrez repartir avec le dé des émotions, la cocottes des humeurs et le coloriage du monstre des couleurs. Animation destinée aux enfants dès 3 ans.

## ATELIER "YOGA DU RIRE" 27 MAI 2023 DE 10H30 À 11H30 :

Samedi 27 Mai  
10h30 - 11h30  
Médiathèque de Rieulay

Atelier Yoga du rire  
parents-enfants  
animé par Nina Godart

Réervation à la Médiathèque ou par téléphone au 03.27.80.50.82 ou par mail : bibrieulay@gmail.com

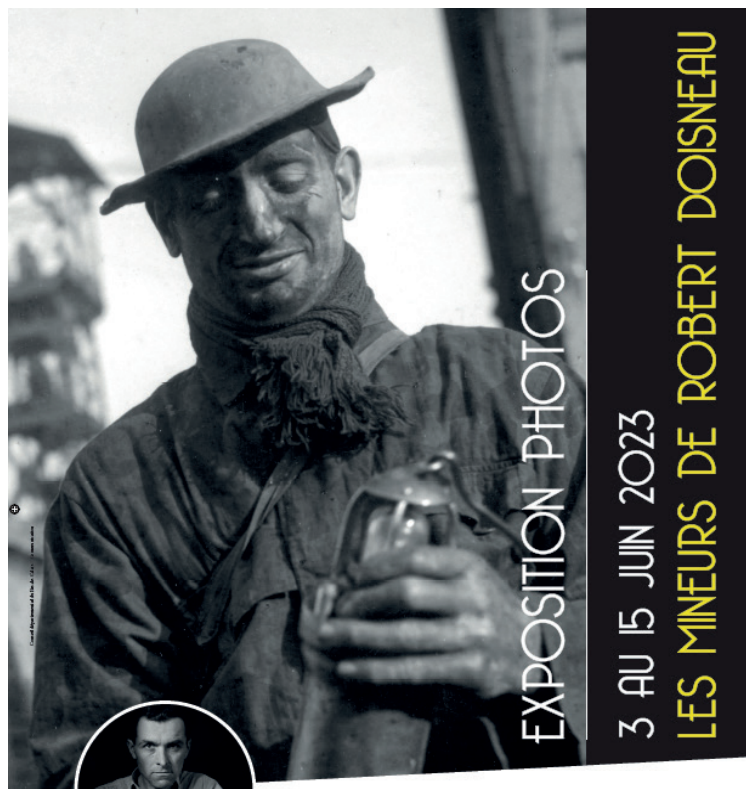
Bibliothèques & médiathèques  
**Cœur d'Ostrevent**

Médiathèque Nord

Ces événements sont gratuits et tout public. Informations et inscriptions à la médiathèque sur [bibrieulay@gmail.com](mailto:bibrieulay@gmail.com) ou par téléphone au 03.27.80.50.82

# LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE ANIMATIONS MAI / JUIN

EXPOSITION DOISNEAU  
DU 3 JUIN AU 15 JUIN :



RIEULAY

Médiathèque - Placette cœur de village - rue J. Boulez  
Mardi 15h-17h30 ; Mercredi 10h-12h / 14h-17h ;  
Vendredi 10h-12h / 14h-18h ; Samedi 10h-12h



## ATELIER "LECTURE ET CRÉATION" 21 JUIN 2023 DE 11H À 12H :

La musique comme la lecture sont des moments de partage. Venez participer à notre heure du conte pour la Fête de la Musique le mercredi 21 juin 2023 de 11h à 12h. Un atelier manuel clôturera comme d'habitude la manifestation. Vous pourrez repartir avec le bâton de pluie que vous aurez réalisé et personnalisé.



Ces événements sont gratuits et tout public. Informations et inscriptions à la médiathèque sur [bibrieulay@gmail.com](mailto:bibrieulay@gmail.com) ou par téléphone au 03.27.80.50.82



### § un moment d'histoire locale §

Je vous parlerai un peu aujourd'hui de l'époque de la Révolution ici, et j'effleurerai - en même temps - la vie de notre dernier châtelain, Philippe Louis Maximilien, pour ceux qu'il intéresse, et vous êtes nombreux dans ce cas...

En mars 1789, Rieulay compte 45 feux (foyers) et tout contre, Marchiennes-Haynaut en a, lui, 90 ; les habitants de ce 2ème village sont, jusque-là les serfs de l'Abbaye Bénédictine de Marchiennes Flandre = la ville de Marchiennes, séparée de nous par la Scarpe qui était la frontière entre la Flandre et le Haynaut. Les habitants de Vieux Rieulay sont, eux, des hommes libres soit des « vilains ». Après la Révolution parisienne du 14 juillet de cette même année, une grande peur s'empare des populations qui souffrent de la faim et du chômage ; les Abbayes d'Anchin et de Marchiennes, pour ce qui nous concerne, subissent les émeutes des paysans qui réclament du blé aux abbés.

La grande peur s'apaisera brusquement le 4 août car l'Assemblée Nationale a aboli tous les privilèges. Pour les gens qui ont obtenu la destruction de la féodalité, le gros des choses est terminé ! Ils n'ont cependant pas idée de la suite : il y a tant à changer et à subir...

La nouvelle organisation après la prise de la Bastille :

La loi du 22 décembre 1789, supprimait les provinces et créait les départements. Le 7 février 1790, l'Assemblée Nationale décrétait DOUAI chef-lieu du département du Nord. Cette loi prévoyait la création d'un directoire du dpt, qui prévoyait également la création du district ou arrondissement. Somain fit partie du district de Douai et était composé de 12 membres, avec un président Monsieur Delval, négociant à Douai, et en premier membre Monsieur de Sainte Aldegonde, baron de Rieulay (qui n'avait pas émigré, et adhérait à certaines idées nouvelles ; il voulait savoir comment allaient évoluer les choses, et ne voulait pas que cela se passe sans lui ; il lui importait de participer aux décisions) il s'agit de Philippe Louis Maximilien bien sûr)...

En mars 1790, on désigne les députés qui vont nous représenter à Bouchain, siège de la subdélégation, capitale de l'Ostrevant\* - « l'ancien » seigneur de Rieulay, notre comte Philippe, brigadier général des armées du Roy, Monsieur de Sainte Aldegonde, avait été élu Chef des Gardes Nationales du canton de Marchiennes. 50 Gardes Nationales de la Région de Valenciennes devaient être élues pour se rendre à Paris à la Fédération de toutes les Gardes Nationales du Royaume, qui aura lieu le 14 juillet 1790.

\*Nicolas Joseph Deschamp et Jean Louis Dufour sont désignés DEPUTES de Rieulay, tandis que Antoine Lesens et Hubert Lemaire représentent Marchiennes en Hainaut.

Le 22 octobre, un projet de division de district est à l'étude, il institue 7 cantons ; les voici : Douai, Banlieue de Douai, Arleux, Lewarde, Marchiennes, Orchies, Râches ; celui de Marchiennes est alors composé des municipalités suivantes Marchiennes, Alnes, Tilloy, Warlaing, Somain, Campeau, Villers au Bois, Rieulay, Marchiennes-Haynaut (qui deviendra bientôt Marchiennes-Campagne), Pecquencourt, Vred, et Lallaing.

Le 22 avril 1791, le Conseil Général du District de Douai, décide que les Religieux qui habitent le Prieuré de Beaupaire, doivent le quitter et rejoindre le Monastère de Cysoing dont ils sont membres.

Révolutionnairement vôtre, Eve



# Séjour aux Grangettes



**DE 6 À 16 ANS**

**DU 1ER AU 10 AOÛT 2023**

**Prix : 160€**

**Nombre de place limité**



Inscriptions via "notreportail.fr"

du 5 au 16 Juin.

Au programme : escalade,  
accrobranche, VTT etc...

Pour tout renseignement, veuillez  
contacter :

Anthony TRINEL

servicejeunesse@rieulay.fr

03.27.86.92.40

# RETOUR SUR LE SÉJOUR AUX GRANGETTES



Du 6 au 12 mars 2023, 45 élèves des classes de CM1 et CM2 sont partis aux Grangettes, accompagnés par 2 enseignantes. Il ont pu y visiter le village, parler du lac saint Point, visiter le musée de la réserve. Ils ont également découvert les étapes de fabrication du fromage en visitant la fromagerie du Mont d'Or. Tous les après-midis, les élèves ont fait du ski à Métabief. Ce fut une découverte pour une bonne partie d'entre eux. Ils ont eu quelques frayeurs mais sont tous repartis avec le sourire et une médaille, allant de l'oursin à la 1ère étoile. En fin de journée, les élèves avaient 1h de classe, ce qui passait très vite. Ce fut une formidable expérience pour ces élèves qui étaient à la fois heureux de retrouver leurs parents et tristes de quitter le centre. Ils ont désormais hâte d'y retourner.

## RELAIS PETITE ENFANCE "LES P'TITS AVENTURIERS"

### Ateliers d'éveil Relais Petite Enfance « Les P'tits Aventuriers »

**EN MAI :**  
- Le 22

**EN JUIN :**  
- Le 12 Atelier « petites traces » avec Sidonie Brunellière de la compagnie NoMORPa  
- Le 26

De 9h30 à 11h Salle de l'association ch'ti Bouts 13 rue Suzanne Lanoy

*Jeux libres, ateliers créatifs, manuels, sensoriels, lecture ... pour les assistants maternels, enfants et les parents employeurs*



**INSCRIPTION AUPRES  
DE L'ANIMATRICE  
CELINE THIEBAUT AU**

03 27 19 19 30/06 49 28 41 72  
Ou par mail  
celinethiebaut.ripese@gmail.com







# Ch'tibouts d'info

Ateliers Parents / Enfants  
Accueil de Loisirs  
Ludothèque Fixe et Itinérante  
Activités Adultes

MAI - JUIN 2023

Ateliers : contactchibouts@gmail.com / 06 52 03 72 68 / Ludo : ludothequechibouts@gmail.com / 06 95 24 16 97  
"Les Ch'tibouts" : 59870 RIEULAY / 09 51 25 01 22 / www.chtibouts.fr / facebook : Association-les-cti-bouts

**PLUS DE 800 JEUX POUR TOUS-TES !**

**À RIEULAY, MARCHIENNES, WANDIGNIES-HAMAGE, OU CHEZ VOUS !**

**ATELIERS PARENTS ENFANTS 0-6 ANS**

De 10h à midi à Rieulay  
sauf le samedi 27 mai, à Wandignies-hamage

**MAI**

- Mer. 3 : "Corps en mouvement" : motricité
- Mer. 10 : Art plastique 2/6 ans animé par Sarah Gallet
- Sam. 13 : Éveil musical animé par Jordan
- Mer. 17 : Éveil musical animé par Gaëlle Walley
- Mer. 24 : Motricité animé par "à petit pas de géant"
- Sam. 27 : Expr. corporelle 2/6 ans animé par "Danse création" à Wandignies-Hamage.

**JUIN**

- Mer. 7 : "Corps en mouvement" : motricité
- Sam. 10 : Lectures en musique
- Mer. 21 : Racontée d'histoire animé par Isabelle
- Sam. 24 : Art plastique 2/6 ans animé par Sarah Gallet

Sur réservation / 1€ : adhérent / 7€ : non-adhérent  
Rendez-vous sur [www.chtibouts.fr](http://www.chtibouts.fr) & facebook : Association-les-cti-bouts.  
Infos et réservations : Valérie au 06 52 03 72 68 & [contactchibouts@gmail.com](mailto:contactchibouts@gmail.com)

Parcours motricité, espaces sensoriels, lectures et comptines, activité d'éveil et motricité fine adaptés aux tous petits !

**VIVEMENT VENDREDI !**

Chaque vendredi, entre 9h30 et 12h, à la ludo, bébé dispose d'un espace de jeu, de convivialité et de partage... et propice aux échanges entre parents !

**GRANDS JEUX BOIS / FESTIFS**

**EN PRÊT À PARTIR DE 4€ SEULEMENT !**

**SOIRÉE Bien-Être & Discussions** **MARDI : 20 JUIN 2023**

**TOUS LES PARENTS ONT DES SOUCIS**

...

**RELAX : ON EN PARLE et ça va MIEUX !**

Animé par Lydie de 20h à 22h à la Ludothèque de Rieulay / Gratuit pour tous.

Mises à jour & téléchargement planning sur : [www.chtibouts.fr](http://www.chtibouts.fr) & facebook : Association-les-cti-bouts  
Une adhésion annuelle et familiale de 26€ est nécessaire pour participer aux activités (42€ pour les familles extérieures). Accès libre aux jeux sur place. Les enfants de - de 7 ans doivent être accompagnés.  
Toutes sous réserve de modification, réservés non contractuels. Créations / RAO : scartographie.com

L'ACCUEIL DE LOISIRS des Ch'tibouts  
École Maternelle Le Colombier à Rieulay ENFANTS 2 à 6 ANS

ÉTÉ DU 10 AU 28 JUILLET 2023

VOYAGE  
AUTOUR DU MONDE



TOUT UN MONDE À EXPLORER !

ATELIERS, ANIMATIONS et INTERVENTIONS :  
Éveil musical, lectures, ateliers créatifs,  
activités ludiques... et bien plus encore !

**Info & Réservation :**  
Inscription courant avril.  
Places limitées / Le règlement vaut réservation / Chèques-Vacances acceptés.  
06 52 03 72 68 / 06 95 13 75 68 / contactch'tibouts@gmail.com

Association "Les Ch'tibouts", 13 rue Suzanne Lavy - 59670 Rieulay / 09 51 25 01 22 / www.ch'tibouts.fr



© wafphoto.com

# LE COMITÉ DES ANCIENS

Le 25 mars, nous avons organisé un Loto à la salle des Fêtes. Cette manifestation, animée par **Seb le Pinpon**, s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur, les lots faisant la joie de plusieurs participants.

Le 27 mars, s'est déroulée notre **Assemblée Générale**. Après les bilans de nos actions, des finances, nos projets, les prises de paroles des divers intervenants (dont M. le Maire). Nous avons procédé à l'élection de notre bureau.

- Anne Marie NOVION ; Présidente
- Marie-Noëlle LEBRUN ; Vice Présidente
- Marc DELECLUSE ; Président d'Honneur
- Nicole GAUSIN ; Trésorière
- Chantal DUCATILLON ; Trésorière Adjointe
- Christophe NOVION ; Secrétaire
- Jocelyne BOGAERT ; Secrétaire Adjointe
- Patrice WIESZCZOSZYNSKI ; Commissaire aux Comptes

Bientôt le lundi de la Pentecôte (le lundi 29 mai) et notre **traditionnelle brocante** qui se déroulera **rue des Sarts et rue Jean Jaurès**. Sur la page suivante, vous trouverez l'affiche avec les modalités d'inscription, pour les riverains, les rieulaysiens et les autres personnes.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au **03.27.90.31.68**.

Au plaisir de nous retrouver ou de nous rencontrer sur notre stand.

Anne Marie NOVION  
Présidente du Comité des Anciens



LE COMITE DES ANCIENS DE RIEULAY

organise

# LA BROCANTE DU LUNDI DE PENTECÔTE

LE LUNDI 29 MAI 2023

DE 8 H à 13 H

*Rue des Sarts & Rue Jean Jaurès*



Accueil et Installation des Stands dès 6H30

**6,50 €**  
Les 5 m

Pour vous inscrire, munissez-vous :

- d'une copie recto verso de votre pièce d'identité
- de la copie de la carte grise de votre véhicule

Règlement par Chèque ou en Espèces

Les Numéros des Emplacements seront remis lors de l'inscription

### INSCRIPTION EN MAIRIE DE RIEULAY

1 rue Joseph Bouliez de 9 H à 11 H



- lundi 15 mai 2023 > pour les riverains
- mardi 16 mai 2023 > pour les rieulaysiens
- lundi 22 mai 2023
- mardi 23 mai 2023 > pour les extérieurs

RENSEIGNEMENTS PAR TELEPHONE AU **03.27.90.31.68**



I.P.N.S

### BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nombre de Mètres souhaités : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

## L'OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE

# ESCAPADE EN AVESNOIS

*Le samedi 3 Juin 2023*



L'Office Municipal de la Culture de Rieulay vous propose une sortie dans l'Avesnois avec trois activités tout au long de la journée :



- Le matin, une visite au musée Musverre à Sars Poteries avec des œuvres d'artistes verriers,
- Le midi, un déjeuner au Château de la Motte à Liessies
- L'après-midi, une visite du musée du textile et de la vie sociale à Fourmies afin de découvrir les différentes étapes de fabrication, de la toise de mouton au tissu.
- Au retour, visite de la ferme des loups à Saint Aubin.

**Départ 8h30, retour prévu vers 18h30 sur la place du village.**

**Tarifs:** 35€ / adulte  
25€ / enfant (-12ans)

**Paielement à l'inscription, par chèque ou en espèces.  
Inscription à remettre en Mairie. Fin des inscriptions le 10 Mai 2023.**

### COUPON D' INSCRIPTION :

Nom :

Participant(s) adulte:

Prénom :

Participant(s) enfant:

Téléphone :

Total à payer:



### LA BELOTE RIEULAYSIENNE

Le 21 Janvier dernier, le Club de le Belote Rieulaysienne a fêté ses 5 ans d'existence au Bowling de Douai. Après un délicieux repas pris sur place, on enfile les chaussures et que le meilleur gagne ! Bravo à Jean-Louis qui n'a rien perdu de son savoir faire et à l'équipe numéro 1 qui a terminé 1ère.

Nos deux aînées Thérèse et Marie-France ont réalisé un très bon score et se sont pris au jeu très agréablement. Chapeau bas pour leur dynamisme et leur bonne humeur. Rigolade et bonne ambiance étaient au rendez-vous. Encore un très bon moment qui restera gravé longtemps dans nos coeurs.

De plus, le 18 Février le Club a organisé un concours de Belote ouvert à tous. 32 joueurs ont participé. Les mises ont été distribuées aux 3 premiers puis tous les joueurs ont pu choisir un lot par ordre de classement. Une belle réussite avec une superbe ambiance pour tous. Je remercie les bénévoles Hélène et Nicolas qui ont assuré à la buvette et à la petite restauration. Merci à Monsieur le Maire et à Monsieur Gausin pour leurs présences et leurs encouragements. Merci à tous les joueurs qui ont contribué au bon déroulement de cette soirée.

Associativement,  
La Présidente, Madame DUTHOIT et toute son équipe.  
Pour tout renseignement; 06.16.42.58.53.

### LA COMPAGNIE ARCADIE



# BRIN DE COUSETTE DE RIEULAY



### Rejoignez le club de couture Brin de Cousette de Rieulay

- Confectionnez au fil de vos envies en choisissant les projets que vous souhaitez réaliser.
- Apprenez de nouvelles techniques et méthodes grâce à notre animatrice professionnelle, peu importe votre niveau, que vous soyez débutant ou confirmé.
- Profitez d'une ambiance conviviale et chaleureuse grâce à tous les membres du club.
- Nous vous donnons accès à de nombreux équipements et machines pour créer simplement et soigneusement (surjeteuse, mannequin de couture, fer à repasser...)

Rendez-vous chaque semaine

A la salle des fêtes de Rieulay  
Rue Suzanne Lanoy

Le mardi  
de 14h30 à 17h00

et

Le jeudi  
de 18h30 à 20h30

### Comment cela fonctionne ?



**1**  
**Rendez-vous au club**  
Nous vous attendons à l'adresse et aux horaires suivants.



**2**  
**Ramenez votre matériel**  
Venez avec votre machine, votre matériel et les tissus nécessaires à votre projet.



**3**  
**Amusez-vous**  
Profitez de l'instant et faites-vous plaisir autour de la couture, c'est notre devise !

Plus d'informations au 06.74.06.09.55 ou sur notre page Facebook

# LA PÉTANQUE RIEULAYSIENNE

Bonjour à tous !

Avec l'arrivée du printemps, le club de la Pétanque Rieulaysienne a repris ses activités.

Le 18 Mars a eu lieu notre 1er challenge suivi d'un concours le 25 Mars 2023.

Nous vous souhaitons une bonne saison !



La Pétanque Rieulaysienne.

*La Pétanque Rieulaysienne*



R

# rieulay (59)

## 13 & 14 MAI 2023

Samedi 14h/22h & Dimanche 10h/18h





Sonorisation - Animation - Location - Vente









## 8<sup>ème</sup> Festival des Vieux Carbus

### Expo Auto et Moto

Concerts Samedi soir & Dimanche toute la journée

Bénéfices des journées au profit des écoliers du village

- Entrée véhicules gratuite
- Entrée visiteurs 2 €
- Espace enfants
- Restauration



Organisé par l'association des Vieux Carbus de Rieulay sur l'Espace Terril des Argales  
Tel: 06.08.75.66.59 ou vieuxcarbusrieulay@gmail.com  
<https://www.facebook.com/vieuxcarbusrieulay/> / IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique















# Ne remettez pas votre salut à demain!

A Athènes, il y a 2000 ans, Paul a prêché l'Évangile. Certains se sont moqués de son message, d'autres ont cru, tandis que d'autres encore ont dit:

«Nous t'entendrons une autre fois sur ce sujet.» (La Bible, Actes 17, v.32)

Lors d'une autre occasion, Félix, le gouverneur de la Judée au temps de Néron, a entendu l'apôtre Paul parler de la foi en Christ, mais lorsque Paul parla de la justice, de la maîtrise de soi et du jugement à venir, le gouverneur Félix, tout effrayé, dit à Paul : «Pour le moment, retire-toi, quand je trouverai un moment convenable, je te ferai appeler. » (La Bible, Actes 24, v.25)

Ne vous laissez pas influencer par qui ou quoi que ce soit pour remettre à plus tard la question de votre salut, car plus tard pourrait être trop tard.

«Vous ne savez pas ce qui arrivera demain.» (La Bible, Jacques 4, v.14)

Dans aucun des deux cas cités, nous ne trouvons la moindre indication qu'une autre occasion ait été donnée à ces hommes d'entendre l'Évangile et de se repentir.

L'enfer sera peuplé de ceux qui, de bonne foi, auront remis au lendemain la question de leur salut et laissé passer l'occasion d'être sauvés le jour-même.

Étant serviteur de Dieu, prédicateur de l'Évangile, je vous supplie de faire de la question de votre salut la priorité.

Repentez-vous de vos péchés et croyez en Jésus Christ. Faites-le aujourd'hui, faites-le maintenant. La Bible nous dit (2 Corinthiens 6, v.1 et 2) de ne pas recevoir la grâce de Dieu en vain car il est dit: «Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le jour du salut.»

Que Dieu vous bénisse.

Nous nous réunirons autour de ce sujet pour des études bibliques, à 19h :

-le 19 mai chez Daniel et Sabine Royal, 43 rue René Caby à Rieulay

-le 16 juin chez Françoise Gallaix, 11 rue de Vichy à Somain

**Pour le groupe, Daniel ROYAL**

**Informations: Daniel au 0327806152-Françoise au 0327865317.**

## Les cultes

### Page paroissiale Mai-Juin 2023

#### Prier avec le Saint-Père :

Prions pour une plus grande diffusion d'une culture de la non-violence, qui signifie un recours moindre aux armes de la part des Etats comme des citoyens.

#### Calendrier:

##### Mai :

PRIER avec MARIE

chapelet le 9 mai - 15 mai - 22 mai - 29 mai

Mardi 2 mai à 16h30 : messe à l'EHPAD

Vendredi 12 et 26 mai : messe à 11h

Samedi 13 mai : messe à 18h

Dimanche 28 mai : messe à 9h30

##### Juin:

Vendredi 9 et 23 juin : messe à 11h

Samedi 10 juin : Profession de Foi messe à 11h

Dimanche 25 juin : messe à 9h30

##### Juillet:

NOTRE DAME DES ORAGES

Dimanche 2 Juillet 2023

Rassemblement à 10h à l'église.

Se référer à l' Inter-Relais affiché à l'église

#### Pour le relais Christiane et Jocelyne

Triduum de prières,

Mardi 27 Juin, 16h30 à l'EHPAD

Mercredi 28 Juin, Jeudi 29 Juin à 17h à l'église.

Procession, bénédiction des enfants, messe en plein air à 11h sur l'espace terril, animations pour enfants, convivialité.


Pour cette grande fête à Notre Dame nous recherchons des porteurs pour la procession, mais aussi des bras pour pavoiser la place et l'esplanade pour la messe. Chacun pourra aussi décorer sa maison sur le parcours.



# Les commerçants

## Dam&Co Paysage

Création, élagage, débroussaillage, taille de haies  
Tous travaux entretien espaces verts et jardins



Société Dam&CO Paysage  
Damien Della Costa  
2412 rue Fernand Rombeau  
59870 RIEULAY

Facebook : Damandco Paysage  
Tél. : 07 68 82 16 14  
damandcopaysage@gmail.com



Combustible de chauffage  
Fleurs de saisons  
Légumes et fruits  
de producteurs locaux  
Produits laitier et artisanaux locaux

21 rue René Gaby  
59870 Rieulay

Du lundi au vendredi de :  
8h30/12h et de 14h/18h  
Samedi de 9h/12h

Tel : 06 95 95 26 30





**Retour aux horaires habituels !!**  
**Nous vous accueillons**  
**Du Mardi au Samedi**  
**De 9h - 12h et 14h - 19h**



Nombreuses  
idées  
cadeaux



500  
références  
différentes



Paniers  
gamis



Produits  
locaux  
artisanaux  
épicerie fine

27 Ter Rue Jaurès - 59870 RIEULAY  
03 66 87 00 09 - 06 37 55 90 78  
[www.magasinaufildessaisons.fr](http://www.magasinaufildessaisons.fr)  
contact@magasinaufildessaisons.fr  
[www.facebook.com/magasinaufildessaisons](https://www.facebook.com/magasinaufildessaisons)



## SARL " DELWARDE PARCS ET JARDINS "

*Pour tout ce qui concerne votre jardin:*

**Création,  
Plantation,  
Semi-gazon,  
Débrouillage,  
Entretien,**

03.27.86.37.69  
25 rue René Cab,  
59870 RIEULAY  
\*Devis gratuit\*



## New Escapade Balinaise

Le soin floral visage et corps

Evadez-vous au coeur de l'archipel indonésien : Effluves florales, huile d'hibiscus et modelage d'inspiration balinaise s'unissent pour offrir un véritable instant de bien-être

**Nouvelle Gamme de produits**  
**Un choix multiple de soins**  
**Cadeau offert**





### Soin bronzant naturel

Préparez votre peau au soleil ...

**Horaires :**

Du mardi au vendredi  
9H30-12H/14H-18H30  
Samedi  
9H30-16H30  
Lundi et dimanche  
Fermé

☎ 03 27 95 50 19

Sur présentation du bulletin, une séance visage offerte






# Garage Char Cars



- Réparation Diagnostic toutes marques
- Vente de pièces neuves et occasions
- Achat revente de véhicule d'occasion

**06.59.85.81.77** 45 rue Rene Caby - 59870 Rieulay

## Matériel Médical Vente & location

- INCONTINENCE
- CHAUSSURES MEDICALES
- LIT MEDICALISE
- FAUTEUIL ROULANT
- TIRE-LAIT MEDELA
- FAUTEUIL COQUILLE
- TENSIOMETRE
- AROMATHERAPIE

48, rue des Sarts 59870 Rieulay

**03 27 86 05 45**

**Mathieu HONVAULT**  
et son équipe  
à votre service


## La Gourmandise salée

Rue de l'Esplanade Terril - 59870 RIEULAY

**SNACK - BRASSERIE**  
sur place ou à emporter

Sandwichs  
Américains  
Hamburgers  
Kebabs  
Frites fraîches

**Tél : 06 59 08 68 24**

 **La Gourmandise salée**

Du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> novembre :

Ouverture tous les jours de 11h45 à 13h45 et de 18h45 à 21h30  
Fermeture le mardi

Du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> avril :

Ouverture les vendredis, samedis, dimanches de 11h45 à 13h45  
et de 18h45 à 21h30



Carte bleue minimum : 15 €  
Ticket restaurant maximum : 10 €  
Nous n'acceptons pas les chèques

## POINT RETOUCHE



Retouches de vêtements, Rideaux, Tissus  
d'ameublement, ...

Tel. 06.63.71.96.10



Entretiens, Réparations  
Cycles toutes marques

Tel. 06.65.26.26.96

## Les commerçants

*Temps d'un reg' Art*

Un photographe au service de votre image

Grégory Smellinckx



PHOTOGRAPHE

[www.tempsdunreg-art.com](http://www.tempsdunreg-art.com)

☎ 06 22 20 80 19

✉ [gregory.smellinckx@gmail.com](mailto:gregory.smellinckx@gmail.com)

Siret : 491 317 343 00037

*Praticienne en intégration des réflexes  
archaïques*

Stimulations du cerveau par le mouvement.  
Pour enfants et adultes.

Troubles des apprentissages, "dys", langage, lecture, écriture,  
posture, motricité, énurésie, stress, attention, compréhension,  
colères, timidité, impulsivité..

Cécile DIEVART  
21 rue des FRÈRES SANS  
59870 RIEULAY  
tel 07 69 29 34 73  
[ned2@sfr.fr](mailto:ned2@sfr.fr)



 **MACKRÉ Dépannage** SARL  
Chauffage - Plomberie - Sanitaire

Christophe MACKRÉ  
06.75.38.22.99

21, rue Jean-Baptiste Fievet 59870 RIEULAY - Mail: [mackre.depan@aliceadsl.fr](mailto:mackre.depan@aliceadsl.fr)

## OSTREVENT TERRASSEMENT

TERRASSEMENT  
REMISE EN ETAT ET NIVELLEMENT DE  
TERRAIN  
DEMOLITION  
ACCES CHANTIER  
POSE RESEAU SOUTERRAIN  
PAVAGE ET ENROBE

RACCORDEMENT TOUT A L'EGOUT  
DRAINAGE DE COUR ET JARDIN  
CREATION DE PUIT PERDU  
CREATION DE CUVE DE RECUPERATION D'EAU DE PLUIE  
CREATION ET CURAGE DE FOSSE

07.64.38.79.46

[ostreventterrassement@gmail.com](mailto:ostreventterrassement@gmail.com)

PRIX ATTRACTIF

SIRET:88510814200013

## Les commerçants

### BAR BICHETTE CAFE, BAR, BRASSERIE

#### PRODUITS LOCAUX ARTISANAUX

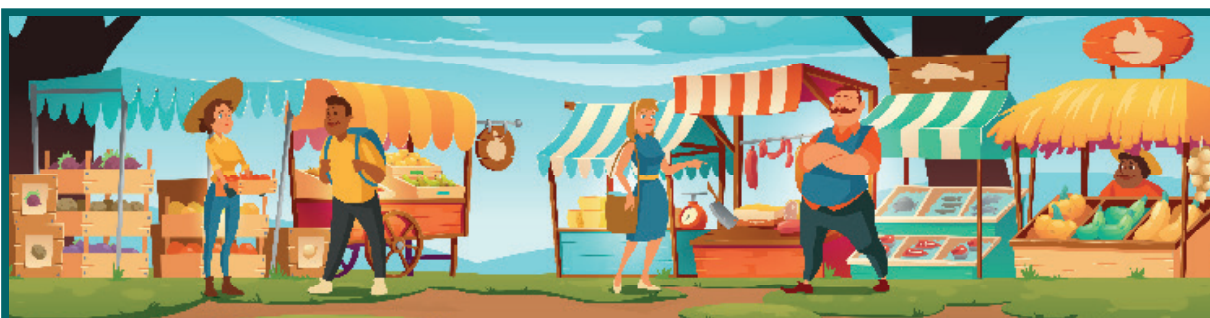
Apéro  
Repas  
Goûter



Place de la Mairie  
suivez nous sur  
[@barbichetterieulay](#)



Soirées à thème  
Concerts  
Jeux



### Marché de Rieulay

Chaque vendredi matin  
De 8h à 13h30  
Placette Coeur de village



### Les Chevrettes du Terril

Boutique : Mercredi, Samedi, Dimanche. 10 h-12h et 16 h-19 h  
Bar et restaurant : Samedi, Dimanche. De 11h à 19h non-stop



La visite de la ferme est libre durant les horaires d'ouverture de la boutique et du bar/restaurant. Assistez gratuitement à la traite à 18h.

Accueil du groupe pour une visite ou un repas tous les jours de la semaine sur réservation préalable aux 07 66 57 22 13 ou par email [leschevrettes@hotmail.com](mailto:leschevrettes@hotmail.com)



### TOCCO GIUSEPPE

| 06/43/48/10/94

*Carrelage, faïence, terrasse, pavage,  
création de salle de bain*

41 Rue des Sarts  
59870 RIEULAY  
[toccogiuseppe88@gmail.com](mailto:toccogiuseppe88@gmail.com)

# AGENDA MAI 2023

<b>Lundi 1er Mai FÉRIÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fête du travail</li> <li>Permanence ADIL - Marchiennes, Mairie, de 9h à 12h</li> </ul>
<b>Mardi 2 Mai</b>	
<b>Mercredi 3 Mai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permanence CNL - de 9h à 12h - Bruille-lez-Marchiennes (Maison Intergénérationnelle Guy Môquet)</li> <li>Permanence habitat durable de 14h à 17h, CCCO, Avenue du Bois, 59287 Lewarde</li> </ul>
<b>Jeudi 4 Mai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bac bronze</li> <li>Permanence CNL - de 14h à 17h - Fenain (Mairie)</li> </ul>
<b>Vendredi 5 Mai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permanence ADIL - Aniche, Maison France Service, de 14h à 16h30</li> </ul>
<b>Samedi 6 Mai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Passage du camion bleu à Marchiennes - de 9h à 13h - Place du Général de Gaulle</li> <li>Concert les Instant Nomades à 17h à la médiathèque de Rieulay, Placette coeur de village</li> </ul>
<b>Dimanche 7 Mai</b>	
<b>Lundi 8 Mai FÉRIÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Victoire 1945 - défilé à 10h45</li> <li>Bac jaune et bac vert</li> <li>Déchets verts</li> </ul>
<b>Mardi 9 Mai</b>	
<b>Mercredi 10 Mai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permanence CNL - de 9 à 12h - Aniche (Maison des Services Publics)</li> <li>Permanence habitat durable de 14h à 17h, CCCO, Avenue du Bois, 59287 Lewarde</li> <li>Atelier "Lecture et création" de 11h à 12h à la médiathèque de Rieulay, Placette coeur de village</li> </ul>
<b>Jeudi 11 Mai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bac bronze</li> </ul>
<b>Vendredi 12 Mai</b>	
<b>Samedi 13 Mai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Premier jour du 8ème festival des vieux carbus (de 14h à 22h)</li> </ul>
<b>Dimanche 14 Mai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Deuxième jour du 8ème festival des vieux carbus (de 10h à 18h)</li> </ul>
<b>Lundi 15 Mai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déchets verts</li> </ul>
<b>Mardi 16 Mai</b>	
<b>Mercredi 17 Mai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permanence CNL - de 9h à 12h - Lewarde (Mairie)</li> <li>Permanence habitat durable de 14h à 17h, CCCO, Avenue du Bois, 59287 Lewarde</li> </ul>
<b>Jeudi 18 Mai FÉRIÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fête de l'Ascension</li> <li>Bac bronze</li> </ul>
<b>Vendredi 19 Mai</b>	
<b>Samedi 20 Mai</b>	
<b>Dimanche 21 Mai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marché "Les chevrettes du terril" - Rue de l'espace Terril, Rieulay - De 10h à 13h.</li> </ul>
<b>Lundi 22 Mai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bac jaune et bac vert</li> <li>Déchets verts</li> <li>Atelier éveil - Relais Petite Enfance - de 9h30 à 11h salle de l'association des ch'tis bouts, 13 Rue Suzanne Lanoy</li> </ul>
<b>Mardi 23 Mai</b>	
<b>Mercredi 24 Mai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permanence CNL - de 9h à 12h - Somain (Brouse du Travail)</li> <li>Permanence habitat durable de 14h à 17h, CCCO, Avenue du Bois, 59287 Lewarde</li> </ul>
<b>Jeudi 25 Mai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bac bronze</li> <li>Passage du camion bleu à Somain - 9h30/12h30 et 13h30/16h - Rue Achille Andris</li> </ul>
<b>Vendredi 26 Mai</b>	
<b>Samedi 27 Mai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Atelier "Yoga du rire", de 10h30 à 11h30 à la médiathèque de Rieulay, Placette coeur de village</li> </ul>
<b>Dimanche 28 Mai</b>	
<b>Lundi 29 Mai FÉRIÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lundi de Pentecôte</li> <li>Déchets verts</li> <li>Brocante du Lundi de Pentecôte par le comité des anciens, Rue des Sarts et Rue Jean Jaurès</li> </ul>
<b>Mardi 30 Mai</b>	
<b>Mercredi 31 Mai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Passage du camion bleu à Lallaing - 9h30/13h et 14h/16h - Parvis de l'hotel de ville</li> <li>Permanence habitat durable de 14h à 17h, CCCO, Avenue du Bois, 59287 Lewarde</li> </ul>

# AGENDA JUIN 2023

<b>Jeudi 1er Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bac bronze</li> <li>Permanence CNL - de 14h à 17h- Fenain (Mairie)</li> </ul>
<b>Vendredi 2 Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permanence ADIL - Aniche, Maison France Service, de 14h à 16h30</li> <li>Vernissage de l'exposition Doisneau à 17h00 - Médiathèque de Rieulay - Placette Coeur de village</li> </ul>
<b>Samedi 3 Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Passage du camion bleu à Marchiennes - de 9h à 13h - Place du Général de Gaulle</li> <li>Début de l'exposition Doisneau à la médiathèque de Rieulay, Placette coeur de village</li> <li>Voyage "Escapade en Avesnois" par l'Office municipal de la Culture</li> </ul>
<b>Dimanche 4 Juin</b>	
<b>Lundi 5 Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bac jaune et bac vert</li> <li>Déchets verts</li> <li>Permanence ADIL - Marchiennes, Mairie, de 9h à 12h</li> <li>Début des inscriptions pour le séjour aux Grangettes</li> </ul>
<b>Mardi 6 Juin</b>	
<b>Mercredi 7 Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permanence CNL - de 9h à 12h - Bruille-lez-Marchiennes (Maison Intergénérationnelle Guy Môquet)</li> <li>Permanence habitat durable de 14h à 17h, CCCO, Avenue du Bois, 59287 Lewarde</li> </ul>
<b>Jeudi 8 Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bac bronze</li> </ul>
<b>Vendredi 9 Juin</b>	
<b>Samedi 10 Juin</b>	
<b>Dimanche 11 Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parcours du coeur CCCO</li> </ul>
<b>Lundi 12 Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déchets verts</li> <li>Passage du camion bleu à Lallaing - 9h30/13h et 14h/16h - Parvis de l'hotel de ville</li> <li>Permanence ADIL - Somain, Maison du Projet, de 14h à 17h</li> <li>Parcours du coeur par "Les chevrettes du terri"</li> <li>Atelier éveil - Relais Petite Enfance - de 9h30 à 11h salle de l'association des ch'tis bouts, 13 Rue Suzanne Lanoy</li> </ul>
<b>Mardi 13 Juin</b>	
<b>Mercredi 14 Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permanence CNL - de 9h à 12h - Aniche (Maison des Services Publics)</li> <li>Permanence habitat durable de 14h à 17h, CCCO, Avenue du Bois, 59287 Lewarde</li> </ul>
<b>Jeudi 15 Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bac bronze</li> <li>Passage du camion bleu à Montigny en Ostrevent - 9h30/13h et 14h/16h - Place Sana</li> <li>Permanence ADIL - Pecquencourt, Mairie, de 14h à 17h</li> <li>Fin de l'exposition Doisneau à la médiathèque de Rieulay, Placette coeur de village</li> </ul>
<b>Vendredi 16 Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fin des inscriptions pour le séjour aux Grangettes</li> </ul>
<b>Samedi 17 Juin</b>	
<b>Dimanche 18 Juin</b>	
<b>Lundi 19 Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bac jaune et bac vert</li> <li>Déchets verts</li> </ul>
<b>Mardi 20 Juin</b>	
<b>Mercredi 21 Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permanence CNL - de 9h à 12h - Lewarde (Mairie)</li> <li>Permanence habitat durable de 14h à 17h, CCCO, Avenue du Bois, 59287 Lewarde</li> <li>Atelier "Lecture et création" de 11h à 12h à la médiathèque de Rieulay, Placette coeur de village</li> </ul>
<b>Jeudi 22 Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bac bronze</li> <li>Passage du camion bleu à Somain - 9h30/12h30 et 13h30/16h - Rue Achille Andris</li> </ul>
<b>Vendredi 23 Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fête de l'école</li> </ul>
<b>Samedi 24 Juin</b>	
<b>Dimanche 25 Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Spectacle de la compagnie Arcadie "Les ouistitis fantastiques" à 16h</li> </ul>
<b>Lundi 26 Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déchets verts</li> <li>Atelier éveil - Relais Petite Enfance - de 9h30 à 11h salle de l'association des ch'tis bouts, 13 Rue Suzanne Lanoy</li> </ul>
<b>Mardi 27 Juin</b>	
<b>Mercredi 28 Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permanence CNL - de 9h à 12h - Somain (Bourse du Travail)</li> <li>Permanence habitat durable de 14h à 17h, CCCO, Avenue du Bois, 59287 Lewarde</li> </ul>
<b>Jeudi 29 Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bac bronze</li> </ul>
<b>Vendredi 30 Juin</b>	